

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

ENVIRONNEMENT

ÉTAT DES LIEUX DES AIRES PROTÉGÉES

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs vient de faire paraître le *Portrait du réseau d'aires protégées au Québec, période 2002-2009*, qui dresse un état de situation détaillé des aires de protection de la diversité biologique dans les différentes régions du Québec. Tour d'horizon du territoire qui nous concerne.

En Abitibi-Témiscamingue, c'est maintenant 6,4 % du territoire qui porte le statut d'aire protégée (2009). Cinq ans auparavant, ce pourcentage n'atteignait pas 1 %, ce qui signifie que le réseau a gagné près de six points de pourcentage entre 2002 et 2009. Cette avancée est la seconde en importance à l'échelle des régions administratives, après le Nord-du-Québec (+ 6,9 %).

Les provinces naturelles

S'il est plus aisé de comprendre le portrait des aires protégées à l'échelle des régions administratives, il est également important de les étudier sous l'angle des provinces naturelles, qui sont au nombre de 13 au

Québec. Le territoire régional est au carrefour de trois de ces provinces naturelles :

- Celle qui est au coeur de la région et qui circonscrit notamment le territoire entourant La Sarre, Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Ville-Marie est la province des **basses terres de l'Abitibi et de la baie James**. La part de territoire en aires protégées y est passée de 0,4 % à 7,4 % entre 2002 et 2009.
- Tout le territoire situé au sud de Ville-Marie et s'étendant jusque dans la réserve La Vérendrye fait partie de la province des **Laurentides méridionales**. La superficie en aires protégées y est passée de 2,5 % à 6,5 %.

LA DÉFINITION

Une aire protégée est un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées.

Union internationale pour la conservation de la nature

- L'est de Senneterre appartient à la province des **hautes terres de Mistassini**. De 0 % en 2002, le territoire en aires protégées est passé à 9,8 % en 2009.

PROPORTION DU TERRITOIRE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES COMPOSÉ D'AIRES PROTÉGÉES, 2002, 2009 ET ÉCART 2002-2009

	2002	2009	Écart
Bas-Saint-Laurent	4,01 %	5,98 %	+ 1,97 points
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,87 %	4,93 %	+ 4,06 points
Capitale-Nationale	8,92 %	10,83 %	+ 1,91 points
Mauricie	1,49 %	5,46 %	+ 3,97 points
Estrie	1,98 %	3,11 %	+ 1,13 points
Montréal	11,99 %	15,48 %	+ 3,49 points
Outaouais	1,37 %	5,65 %	+ 4,28 points
Abitibi-Témiscamingue	0,57 %	6,38 %	+ 5,81 points
Côte-Nord	3,45 %	6,23 %	+ 2,78 points
Nord-du-Québec	3,35 %	10,27 %	+ 6,92 points
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,53 %	2,87 %	+ 0,34 points
Chaudière-Appalaches	1,88 %	2,93 %	+ 1,05 points
Laval	0,14 %	0,75 %	+ 0,61 points
Lanaudière	6,14 %	9,57 %	+ 3,43 points
Laurentides	3,50 %	7,37 %	+ 3,87 points
Montérégie	1,84 %	3,78 %	+ 1,94 points
Centre-du-Québec	0,85 %	2,24 %	+ 1,39 points
Ensemble du Québec	2,88 %	8,13 %	+ 5,25 points

Les zones de végétation

Les aires protégées peuvent également s'observer sous l'angle des trois zones de végétation que sont les zones arctique, tempérée nordique et **boréale**. Cette dernière, dans laquelle se situe l'Abitibi-Témiscamingue, est celle qui a connu la plus grande progression en aires protégées, passant de 2,5 % à 9,1 % du territoire. Ce sont des avancées dans la portion non commerciale de la forêt boréale qui expliquent la plus grande partie de la hausse.

Notons enfin que le Québec a atteint - avec cinq années de retard toutefois -, son objectif de protéger 8 % du territoire, part qu'il souhaite hausser à 12 % pour 2015.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

UN PORTRAIT D'ENSEMBLE

En Abitibi-Témiscamingue, le secteur de l'agriculture est représenté par quelque 700 exploitations agricoles, qui occupent 3 % du territoire régional. Ces fermes sont soutenues par une main-d'oeuvre composée de près de 2 700 personnes, qui travaillent tantôt à temps complet, à temps partiel ou encore de manière saisonnière (2007). Portrait sommaire de cette industrie, profitant des terres les plus abordables de la province.

La production

En Abitibi-Témiscamingue, selon les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), plus de 700 exploitations sont en activité, ce qui représente 2 % des fermes du Québec (2007). Celles-ci sont largement dominées par la production animale, qui occupe 81 % des exploitations et rapporte les trois quarts des revenus. L'élevage de bovins de boucherie est la production la plus importante en nombre d'entreprises et en revenus, suivi du bovin laitier. Les productions végétales représentent, quant à elles, le quart des revenus agricoles de la région, portant le grand total des revenus des fermes à 126 M\$ (2007).

Si l'on compare les MRC en regard du nombre d'exploitations présentes, on remarque que c'est au Témiscamingue que l'on en compte le plus grand nombre (269), suivi de l'Abitibi-Ouest (197) et de la MRC d'Abitibi (159). L'agriculture est une pratique beaucoup plus marginale sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda (51) et dans La Vallée-de-l'Or (31).

Le territoire

Du point de vue territorial, 11 % de la superficie de la région est désignée zone agricole et réservée à la pratique de l'agriculture (2007). De ce pourcentage, 3 % est effectivement en exploitation, soit le tiers de la zone agricole. C'est au Témiscamingue que l'on retrouve les plus grandes étendues occupées par

TOP 5 PRODUCTIONS

Du point de vue des recettes, les cinq premières productions de la région sont :

1. Bovin de boucherie	42 M\$
2. Bovin laitier	39 M\$
3. Céréales et protéagineux	11 M\$
4. Fruits, légumes, cultures abritées et horticulture	10 M\$
5. Volaille	5 M\$

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement.

VALEUR DES TERRES AGRICOLES TRANSIGÉES DANS CERTAINES RÉGIONS DU QUÉBEC, 2008

	Borne moyenne (\$/hectare)	
	Inférieure	Supérieure
Abitibi-Témiscamingue	300	1 302
Bas-Saint-Laurent	-	-
Capitale-Nationale	2 857	5 532
Centre-du-Québec	2 905	7 423
Chaudière-Appalaches-Nord	2 908	5 533
Chaudière-Appalaches-Sud	2 976	5 250
Estrie	3 033	4 643
Lanaudière	6 992	9 571
Laurentides	4 988	8 108
Mauricie	3 956	6 831
Montérégie-Est	5 794	11 429
Montérégie-Ouest	8 838	11 780
Outaouais	1 793	2 321
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 073	3 000

Note : Le quart des transactions comportant les valeurs à l'hectare les plus élevées et les plus faibles ont été exclus. Source : La Financière agricole, **Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec, édition 2009.**

l'agriculture (71 000 ha)¹, suivi de près par l'Abitibi-Ouest (64 000 ha). C'est également au Témiscamingue que la plus grande part des territoires zonés agricoles sont effectivement en activité (57 %), les autres MRC se situant plutôt entre 20 et 30 %.

Rappelons que l'Abitibi-Témiscamingue constitue l'une des plus grandes réserves de sols arables en Amérique du Nord, entre autres à cause de l'immense couvert d'argile s'étant déposé au fond de l'ancien lac glaciaire Barlow-Ojibway, propice à la culture de plusieurs végétaux. De plus, la région offre, et de loin, les terres agricoles les plus abordables du Québec. Leur prix moyen oscille entre un prix minimum de 300 \$ l'hectare et un prix maximum de 1 300 \$, comparativement à un prix moyen de 5 700 \$ au Québec.

La main-d'oeuvre

Selon le **Profil de la main-d'oeuvre agricole au Québec (2007)** du MAPAQ, les quelque 700 exploitations agricoles de la région fournissent environ 2 700 emplois (saisonniers, à temps partiel et à temps

ZONE AGRICOLE ET SUPERFICIE OCCUPÉE PAR L'AGRICULTURE SELON LA MRC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2009

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Ville de Rouyn-Noranda	Témiscamingue	La Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Zone agricole							
• Superficie totale (ha)	762 591	332 333	597 105	1 636 566	2 424 181	5 755 095	134 500 350
• Superficie de la zone agricole (ha)	197 864	205 816	68 126	124 948	38 226	634 980	6 603 915
• % du territoire en zone agricole	26 %	62 %	11 %	8 %	2 %	11 %	5 %
Exploitations							
• Nombre d'exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ	158	196	52	268	30	704	29 304
• Superficie occupée par les exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ (ha)	45 212	64 304	14 626	71 015	8 760	203 917	3 385 889
• % de la zone agricole occupée par les exploitations agricoles	23 %	31 %	21 %	57 %	23 %	32 %	54 %

1. Un hectare correspond à une superficie de 100 mètres par 100 mètres, soit l'équivalent de deux terrains de football.
Sources : Commission de protection du territoire agricole du Québec, mars 2009 et MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, mars 2009.

complet). Ces emplois sont occupés par des hommes dans une proportion de 62 % et par des femmes à 38 %. L'âge moyen est de 48 ans.

Le plus grand contingent de la force de travail agricole est constitué de main-d'oeuvre familiale (66 %), l'autre tiers étant composé de main-d'oeuvre embauchée. Cette embauche représente un peu plus de 900 travailleurs (2007). Parmi cette main-d'oeuvre embauchée, plus des trois quarts sont des travailleurs saisonniers (78 %), une

part de 18 % travaille à temps plein et 5 %, à temps partiel.

Les principaux domaines où se concentre la main-d'oeuvre, embauchée ou pas, sont le bovin de boucherie (33 % de la main-d'oeuvre), le bovin laitier (25 %) et l'horticulture (20 %), qui comprend entre autres les cultures abritées et les légumes. À eux seuls, ces trois secteurs fournissent les trois quarts des emplois agricoles de la région.

Le bioalimentaire

Le grand secteur du bioalimentaire comprend - en plus de l'agriculture -, la transformation, le commerce de gros et de détail ainsi que la restauration. Il représente 9 400 emplois dans la région (2007), soit 14 % de l'ensemble des emplois que compte l'Abitibi-Témiscamingue (12 % au Québec).

- L'agriculture représente environ 1 500 emplois (saisonniers, occasionnels et temps partiel exclus).

- La transformation alimentaire regroupe une trentaine de transformateurs, qui fournissent quelque 300 emplois dans la région.

- Le commerce de gros comporte quant à

LE BIOLOGIQUE

Le créneau de l'agriculture biologique est occupé, en 2010, par 7 entreprises en Abitibi-Témiscamingue.

Source : MAPAQ.

lui environ 400 emplois tandis que les 300 établissements composant le commerce de détail fournissent 3 900 emplois.

- La restauration, enfin, est composée de 315 établissements qui offrent 3 300 emplois en Abitibi-Témiscamingue.

Sources :

Commission de protection du territoire agricole du Québec.
MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles.

MAPAQ, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire, 2007*.

MAPAQ, *Profil de la main-d'oeuvre agricole au Québec, 2007*, 2009.

La Financière agricole, *Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec, édition 2009*.

MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2007

	Région
• Nombre d'exploitations	704
Exploitations qui embauchent	234
• Main-d'oeuvre totale	2 691
Main-d'oeuvre familiale	1 764
Main-d'oeuvre embauchée	927

Source : MAPAQ, *Profil de la main-d'oeuvre agricole au Québec, 2007*, 2009.

INDUSTRIE TOURISTIQUE

LES EMPLOIS DU TOURISME

L'Abitibi-Témiscamingue attire près de 500 000 touristes annuellement, qui injectent 87 M\$ dans l'économie régionale. Quelque 5 800 emplois, dont environ la moitié sont des emplois directs, soutiennent cette industrie.

Hébergement

Le secteur de l'hébergement compte 84 entreprises, qui emploient 1 155 personnes en Abitibi-Témiscamingue. Le revenu d'emploi annuel moyen est de 20 650 \$ (Qc). L'hébergement a connu une croissance de l'emploi de l'ordre de 21 % entre 2001 et 2006 (Qc).

Restauration

Le secteur de la restauration est composé de 296 entreprises au sein desquelles travaillent 3 505 personnes dans la région. Le revenu d'emploi annuel moyen est de 14 400 \$ (Qc). Ce secteur a connu une croissance de l'emploi de l'ordre de 10 % entre 2001 et 2006 (Qc).

Transport

Une quarantaine d'entreprises touristiques sont rattachées au secteur du transport, employant 450 personnes. Le revenu d'emploi annuel moyen est de 44 200 \$ (Qc). Ce secteur a connu une décroissance de l'emploi de l'ordre de 6 % entre 2001 et 2006 (Qc).

Loisirs et divertissements

Ce secteur est composé de 86 entreprises dans la région, qui emploient 510 personnes. Le revenu d'emploi annuel moyen est de 23 400 \$ (Qc). Les loisirs et divertissements ont connu une croissance de l'emploi de l'ordre de 18 % entre 2001 et 2006 (Qc).

Services de voyages

Les services de voyages comportent 22 entreprises, qui emploient 205 personnes. Revenu d'emploi annuel moyen : 28 875 \$ (Qc). Ce secteur a connu une croissance de l'emploi de l'ordre de 21 % entre 2001 et 2006 (Qc).

EMPLOIS ET ENTREPRISES DE DIVERS SECTEURS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2006

	Nombre d'entreprises *	Nombre d'emplois *	Nombre moyen d'emplois par entreprise
Hébergement	84	1 155	14
Restauration	296	3 505	12
Transport	40	450	11
Loisirs et divertissements	86	510	9
Services de voyages	22	205	9
Total	528	5 825	11

* : les chiffres représentent toutes les entreprises ainsi que tous les emplois. Les emplois directement reliés au tourisme parmi le lot sont estimés à 3 000. Sources : Statistique Canada, recensement de 2006 dans Zins Beauchesne et associés et Conseil québécois des ressources humaines en tourisme, **Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en tourisme édition 2010**, 2010.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
1 400 abonnés

SORTI DES PRESSES

Association minière du Québec et Association de l'exploration minière du Québec, **La filière minérale au Québec, Contribution socioéconomique au développement du Québec et de ses régions**, 2010.

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, **Le pacte rural en 133 projets - Réalisations de communautés rurales du Québec dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2002-2007**, 2010.

Épanda, Augustin, Patrice LeBlanc et Lawrence Desrosiers, **Évolution des territoires québécois : comparaison entre les milieux urbains et ruraux en matière de développement socio-économique de 1991 à 2006**, Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), 2010.

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, **Portrait régional Abitibi-Témiscamingue - Printemps 2010**, 2010.

Hydro-Québec, **Profil régional des activités d'Hydro-Québec - 2009**, 2010.

Ministère de la Famille et des Aînés, **Situation des centres de la petite enfance des garderies et de la garde en milieu familial au Québec**, 2009.

Épanda, Augustin et Patrice LeBlanc, **Rapport de recherche sur l'acceptabilité sociale de la ligniculture**, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2008.

Beaulé, Guillaume, **Évolution possible de la population 2011 à 2031 des territoires de CSSS - Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda, Témiscaming-et-de-Kipawa, Aurores-Boréales, Lac-Témiscamingue, Les Eskers**, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **Portrait territorial du Nord-du-Québec**, 2010.

Ministère du Tourisme, **Le tourisme en chiffres - Édition 2010**, 2010.

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca